

## La Ville de Guérande signe la charte du civisme



Le jeudi 18 juillet, Nicolas CRIAUD, Maire de Guérande, a signé la charte du civisme en présence de Maxence de RUGY, Président de l'association du Passeport du civisme et de Karine MELLION, Secrétaire Nationale de l'Association. La signature de cette charte marque la volonté forte de la Ville d'inviter la jeune génération à s'investir pour sa ville, à travers des actions individuelles et/ou collectives.

C'est un outil qui vise à porter et transmettre de façon concrète les valeurs du civisme auprès de la jeunesse. Le Passeport du Civisme sera proposé dès l'année scolaire 2024-2025 à tous les enfants de CM2 scolarisés à Guérande. Cette initiative s'est concrétisée ce jeudi 18 juillet, avec la signature de la charte du civisme, en présence de l'association agréée par le ministère de l'Éducation nationale et qui compte aujourd'hui plus de 400 communes adhérentes.

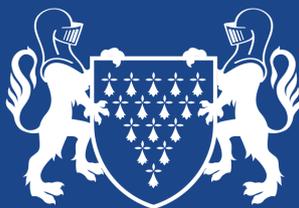
Le Passeport du civisme est un outil qui doit inciter chaque enfant à s'impliquer et prendre une part active dans la vie de sa commune. Il constitue un premier pas vers sa vie de citoyen. Il s'articule autour de 7 piliers : Devoir de mémoire ; Solidarité / Lien intergénérationnel ; Histoire / Patrimoine ; Protection des citoyens ; Préservation de l'environnement ; Ouverture sur le monde ; Participation citoyenne. Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce Passeport propose aux enfants de CM2 de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Les actions individuelles se dérouleront sur le temps de loisirs ou familial des enfants, et les actions collectives se pratiqueront avec leur classe. Pour cette première année, une large majorité d'enseignants des classes de CM2 de Guérande se sont investis pour ce Passeport du Civisme. Afin de valider leur passeport, les enfants devront par exemple participer à une commémoration, à une action de sensibilisation autour du handicap, participer à une opération de nettoyage de l'espace public ou à un chantier d'entretien d'un élément de notre patrimoine guérandais.

Tout au long de leur parcours, les jeunes seront accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valideront chacune des actions. Au mois de juin, un diplôme du Passeport du Civisme sera officiellement remis aux enfants. La Ville bénéficiera des supports pédagogiques de l'association qui aura également un rôle de conseil sur les actions mises en œuvre.

Paul DAVY  
Directeur de la communication

06 80 80 04 83

paul.davy@ville-guerande.fr



    
ville-guerande.fr

Hôtel de ville  
7 place du Marché au Bois  
44350 Guérande  
02 40 15 60 40

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**